

République française

Département du Tarn

COMMUNE DE BUSQUE

Séance du 12 septembre 2023

Membres en exercice :
15

Date de la convocation: 04/09/2023

L'an deux mille vingt-trois et le douze septembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Bertrand BOUYSSIE

Présents : 10

Présents : Bertrand BOUYSSIE, Cédric MILHAUD, Stéphane BOUSQUET, Emilie CARCENAC, Patrice AUSSAGUES, Pierre-Eric DEHAYE, Michel GAYRAUD, Emmanuelle LENTO, Marielle MONICH, Denis SABO

Votants: 12

Pour: 12

Contre: 0

Représentés: Alexis BONLEUX par Denis SABO, André VAISSIERE par Emmanuelle LENTO

Abstentions: 0

Excusés: Bruno SENRA

Absents: Jean-Claude DEVAL, Laurent NUNES

Secrétaire de séance: Marielle MONICH

Objet: DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT ET DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GAILLAC-GRAULHET DANS LE CADRE UN ARBRE - UN COLLEGIEN ET AU TITRE DE FONDS DE CONCOURS - DE_2023_016

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de demander une subvention :

- auprès du Département une subvention dans le cadre "1 arbre - 1 collégien" pour la plantation des arbres
- auprès de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet au titre des fonds de concours pour la plantation des haies dans le programme végétalisation et re-naturalisation d'une opération d'aménagement de l'Espace Public

Ces plantations sont prévues dans l'opération "Cheminement doux"

Montant des travaux : HT 13 432.10 euros

TTC 15 890.69 euros

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité décide de demander une subvention :

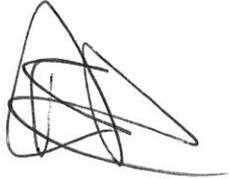
- auprès du Département une subvention dans le cadre "1 arbre - 1 collégien" pour la plantation des arbres
- auprès de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet au titre des fonds de concours pour la plantation des haies dans le programme végétalisation et re-naturalisation d'une opération d'aménagement de l'Espace Public
- donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer toutes les pièces nécessaires à ces demandes.

Cette délibération annule et remplace la délibération numéro DE_2023_010 en date du 11 avril 2023.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le secrétaire

Marielle MONICH



Le Maire

Bertrand BOUYSSIÉ



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 14 / 09 / 20 23
et publié ou notifié
le 15 / 09 / 20 23